

**COMMUNIQUE DE PRESSE****Les pompiers Autonomes cherchent à
comprendre la violence mais restent
déterminés dans leur revendication**

200 sapeurs-pompiers professionnels Autonomes des Alpes-Maritimes s'étaient réunis vendredi 16 juillet afin de déposer une motion revendicative, portant sur notre opposition au projet de réforme des retraites qui ne reconnaît ni la dangerosité et ni la pénibilité du métier de sapeur-pompier.

Le 9 juillet dernier, les Autonomes avaient adressé un courrier au Ministre Estrosi ainsi qu'à tous les députés et sénateurs du département afin de l'informer du dépôt prochainement de cette motion. Le 12 juillet, un courrier similaire a été envoyé au Préfet Lamy.

C'est donc la date du vendredi 16 juillet qui avait été choisie par les Autonomes pour procéder au dépôt de notre motion auprès du Ministre Estrosi.

Lorsque les sapeurs-pompiers Autonomes se sont présentés à la mairie de Nice en demandant audience auprès du Ministre pour une délégation, celle-ci nous a été refusée.

Les Autonomes se sont donc dirigés vers le Palais préfectoral afin de remettre le document au Préfet. Nous avons essuyé un nouveau refus.

Alors que nous nous acheminions vers la mairie, proche de la place Massena, nous avons constaté que les forces de police s'équipaient lourdement. Le mot d'ordre a été de se replier rapidement, au pas de course. Les pompiers ne se sont montrés, à aucun moment, menaçant.

Sans sommation, certains pompiers, représentants syndicaux, se sont vus chargés, gazés, frappés et plaqués avec violence, contre le sol par les forces de police.

3 d'entre nous ont été blessés et hospitalisés, (fracture d'un os du coude gauche et contusions multiples pour le Président, traumatisme crânien avec perte de connaissance et plaie à la tête nécessitant des points de suture, contusions multiples pour un représentant et traumatisme crânien avec plaie à la tête nécessitant des points de suture, contusions multiples pour l'autre), 4 leaders syndicaux ont été placés en garde à vue. Des plaintes vont être déposées en raison des violences et des blessures subies, que rien ne justifie.

L'heure est à l'apaisement. Nous ne souhaitons pas condamner les forces de police, assujetties au pouvoir politique, avec lesquelles nous travaillons en bonne intelligence au quotidien. Nous souhaitons surtout comprendre pourquoi une telle répression disproportionnée nous a été opposée. Nous ne souhaitons pas que ces événements, graves à de nombreux égards, fassent oublier nos revendications majeures, à savoir, la reconnaissance de la pénibilité et de la dangerosité du métier de sapeur-pompier dans la réforme des retraites.

Contact Presse : Le Président Fédéral et Départemental 06, André GORETTI : 06 16 76 88 84